



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Transports

Question écrite n° 7892

#### Texte de la question

Mme Cécile Rilhac attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la ligne J du Transilien dans la circonscription du Val-d'Oise dont elle est l'élue (La Frette-sur-Seine, Corneilles-en-Parisis et Herblay). En effet, la ligne J du réseau SNCF Transilien connaît depuis plusieurs mois des difficultés durables qui affectent la ponctualité et la qualité de service. Sur la portion de la ligne J qui traverse cette partie du Val-d'Oise, la SNCF n'a pas prévu de travaux de dédoublement de voies possible. Cependant, la rénovation du réseau entraîne déjà de fortes perturbations du flux. Demain, avec le développement du fret ferroviaire, ces bouleversements risquent d'aggraver les difficultés pratiques d'accès à la mobilité avec : des trains retardés (c'est déjà souvent le cas aujourd'hui) ; des trains supprimés en heures de pointe (comme par exemple à la gare de la Frette-Montigny) ; une augmentation des nuisances sonores liées à la densification du trafic. Une telle diminution du service du transport public des voyageurs renforce le sentiment d'abandon, d'isolement ou même d'exclusion des usagers, qui voient l'accessibilité territoriale à nombre d'autres services publics se limiter. Plus généralement, ce sont les transports en commun de qualité, et l'équité entre tous les Français, quel que soit leur lieu de résidence, qui pose question. Aussi, plus de trente ans après la loi d'orientation des transports intérieurs (LOTI), elle lui demande comment elle envisage de prendre en compte concrètement les problèmes de cette ligne indispensable pour des milliers d'habitants souhaitant se rendre à leur travail et de manière générale les problèmes que posent le transport quotidien, à l'heure du renforcement de la transition énergétique. Le Président de la République a annoncé une loi d'orientation sur les mobilités pour cette année 2018. Elle souhaite savoir si le Gouvernement prendra en compte la situation spécifique des territoires ruraux et urbains comme il en est dans cette circonscription.

#### Texte de la réponse

La ligne J du Transilien est une bonne illustration des enjeux liés aux transports du quotidien. 247 000 voyageurs empruntent quotidiennement cette ligne. Elle permet d'assurer le lien entre l'agglomération parisienne et de nombreuses zones périurbaines au croisement de l'Île-de-France, des Hauts-de-France et de la Normandie. Parce que c'est un réseau important qui nécessite d'être modernisé, des travaux de renouvellement des voies sont menés depuis 2014, qui impliquent parfois des interruptions de circulation. Pour pallier ces désagréments, une nouvelle offre de desserte a été mise en place le 10 décembre 2017. Elle doit s'accompagner entre 2018 et mi-2020 du déploiement de nouvelles rames, financées par Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice, qui nécessiteront l'adaptation de certaines gares. La régularité sur la ligne J dans son ensemble est de 89,8 % au cours des 12 derniers mois. Ce chiffre cache par ailleurs de fortes disparités en fonction de l'heure à laquelle le train est pris ou bien encore selon la branche sur laquelle se situe le voyageur. La régularité du service n'est donc pas encore satisfaisante. Les travaux de régénération et les investissements évoqués ci-dessus devraient conduire à une amélioration de la ponctualité dans les années à venir. Concernant la prise en compte des besoins spécifiques des territoires, le Gouvernement porte l'ambition de renforcer la consultation des usagers et citoyens dans la construction et l'évolution des politiques de mobilité. Une disposition a ainsi été introduite dans la loi pour un nouveau pacte ferroviaire afin que les associations

d'usagers et les élus des collectivités territoriales soient plus systématiquement consultés par les autorités organisatrices sur les évolutions d'offres au travers des comités de desserte.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Cécile Rilhac](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 7892

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** [Transports](#)

**Ministère attributaire :** [Transports](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [24 avril 2018](#), page 3486

**Réponse publiée au JO le :** [2 octobre 2018](#), page 8902